



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **SÉANCE DU 2 MAI 2019 à 20h00**

**Présents : 20 - Pouvoirs : 3 – Absents : 4**

#### **I – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 Mars 2019**

***ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***

#### **II – COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE**

Monsieur le Maire présente les décisions prises par lui, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, dans le cadre de la délégation générale qu'il a reçue du conseil municipal en avril 2014.

***Le conseil municipal prend acte de l'accomplissement de la formalité***

#### **III – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DE LA RESTAURATION DE NOTRE DAME DE PARIS**

Il est décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2000 € à la Fondation de France qui organise une souscription en faveur de la restauration de Notre Dame.

***ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***

#### **IV – DECISION MODIFICATIVE N°1-2019**

Les virements de crédits en faveur des associations présentes lors de la Journée de l'Environnement sont validés ainsi que certaines modifications d'articles comptables. Le conseil municipal attribue également diverses subventions en faveur des établissements accueillant des jeunes en apprentissage.

***ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***

#### **V – REVISION DE PRIX DES TARIFS DES REPAS AU RESTAURANT ET ACTIVITES PERISCOLAIRES**

Comme chaque année le conseil municipal a décidé de revaloriser les prix des activités périscolaires et les tarifs des repas pris au restaurant scolaire afin de tenir compte de l'évolution des coûts des services périscolaires, à effet du 1<sup>er</sup> Septembre 2019.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**VI – MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL CONTRE LA FERMETURE D'UNE CLASSE EN MATERNELLE**

Madame Nicolier, Adjointe au Maire, chargée de l'Education explique à l'assemblée que par un courrier de Janvier 2019, Monsieur l'Inspecteur d'Académie avait envisagé la fermeture d'une classe à l'école maternelle à la rentrée de Septembre 2019. Compte tenu des nouvelles inscriptions recueillies depuis le début de l'année, le Conseil Municipal demande à l'Académie de revoir sa position et de maintenir l'ouverture de la 7<sup>ème</sup> classe de maternelle.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**VII –TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES 2020**

Il est procédé, en séance publique, au tirage au sort des 12 jurés d'assises pris parmi les électeurs de la Commune.



La séance est levée à 20h30.